

NOTE AU JURY
VALABLE POUR TOUS LES SUJETS

Rappel : A l'issue de l'épreuve le jury demande au candidat de justifier son action.

Pour tous les sujets : si la sécurité de l'utilisateur est mise en jeu, la note ne peut être supérieure à 05/20.

Attention dans ces conditions JUSTIFIER OBLIGATOIREMENT la note attribuée.

- Aucune prescription de pommade de type biafine ou arnica ne peut être proposée sauf consigne d'un responsable de service. Eviter de laisser ces produits à disposition.
- Il est IMPERATIF de récupérer auprès de chaque candidat tous les sujets à l'issue de leur épreuve.
- Les examinateurs ne doivent conserver aucun sujet à l'issue des épreuves. L'ENSEMBLE DES SUJETS DOIT ETRE REMIS AU CHEF DE CENTRE à la fin de chaque ½ journée pour destruction. (ceci est obligatoire compte tenu du principe de constitution d'une banque de sujets)

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE		Session 2003	
B.E.P. CARRIERES SANITAIRES ET SOCIALES			
EP1 A : Techniques sanitaires			
NOTE AU JURY	Durée : 2 h 30	Coef. :	Page : 1/1

Note au jury

- Une tenue non adaptée à la situation professionnelle est à pénaliser de manière significative.
- Les questions de justifications sont à poser à la fin de l'épreuve uniquement.
- Vous devez reprendre systématiquement les sujets aux candidats et aux professionnels et les archiver
- la notation est au $\frac{1}{2}$ point près.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II		Session 2003		
B.E.P. CARRIERES SANITAIRES ET SOCIALES				
EP1 A : Techniques sanitaires				
INSTRUCTIONS AU JURY		Durée : 2 h 30	Coef. :	Page : 1/1

Centre d'examen :	<u>BEP Carrières Sanitaires et Sociales</u>		Jury (Nom - Émargement)	
Candidat n°:	<u>Epreuve EP1 : Techniques Sanitaires et Sociales</u>			
	<u>Partie A : Techniques Sanitaires</u> (C31 - C34 - C35 - C37)		<u>Date :</u>	
	<i>Fiche individuelle d'évaluation</i>			
Critères d'évaluation	Barème /80	Note	Observations et justifications	
<u>- Choix technologiques et techniques</u> . choix du matériel . choix des produits . choix de la technique . prise d'initiative	16			
<u>- Organisation et gestion du poste de travail</u> . préparation du matériel et des produits . organisation du poste de travail . ordre logique des opérations . gestion des produits (économie - dosage) . remise en état . respect du temps d'exécution	16			
<u>- Exécution des techniques professionnelles</u> . maîtrise de la ou des techniques . respect des règles d'hygiène concernant : * l'opérateur * l'utilisateur * le matériel . respect du confort de l'utilisateur . respect de la sécurité de l'utilisateur . respect de la sécurité de l'opérateur . respect des règles d'ergonomie . conformité au résultat attendu	32			
<u>- Contrôle de la qualité du travail</u> . contrôles de qualité adéquats et effectués . identification des anomalies . proposition de solutions correctives <u>- Justification de l'action</u>	16			
Total Partie A	80		Total Partie A (non arrondi)	/ 20

- Remarques :**
- Au cours de l'épreuve, si le candidat met en danger la vie de l'utilisateur (enfant) enlever 15 points.
 - Justifier toute note inférieure à la moyenne.
 - Pas de fiche spécifique pour C34, évaluer cette connaissance selon les différents critères mentionnés ci-dessus.